

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AOÛT 2018**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation : 01/08/2018

Présents à la séance : 8
Date d'affichage : 17/07/2018

Présents : MM BRETIN Christian, COLONAZET Nathalie, ROUX Philippe, POLY Bernard, PUTIN Dominique, FORAS Annie, PIDOUX Valérie, COMTE Elodie.

Absents excusés : RIVATTON Xavier donne procuration à BRETIN Christian
BEAUDART Clémence, BARBIER Jean-Claude, CLEMENT Colette.

Absents : LAURENT Daniel, CHAUVIN Yves, JOUFFROY Brigitte.

Secrétaire : Mr PUTIN Dominique.

1/ Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil Municipal :

Compte rendu du 12 juillet 2018 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Compte rendu du 31 juillet 2018 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2/ Délibération pour l'approbation du choix de la commission d'appel d'offres pour les travaux de la Maison des Frères :

Mr BRETIN Christian, Maire présente le dossier.

Mr le Maire rappelle que la salle des Frères âgée de près de 30 ans après sa dernière réfection, doit faire aujourd'hui l'objet d'un réaménagement au regard de son bilan énergétique défavorable d'une part, et pour l'adapter aux nombreuses demandes dont elle fait l'objet d'autre part. Aujourd'hui cet espace est souvent trop exiguë, et tout particulièrement la cuisine qui n'est plus aux normes de surcroît.

Ainsi ces travaux s'imposent-ils.

Ils viseront :

- A agrandir la salle principale en la faisant évoluer de 77 à 100 m².
- A créer une vraie cuisine bien dimensionnée au niveau de son architecture et parfaitement aux normes.
- A créer un vestibule doté de vestiaires.
- A reconfigurer complètement l'espace des sanitaires qui lui aussi n'est plus aux normes au regard des personnes à mobilité réduite.

C'est le cabinet d'Architecture Atelier 71 Christophe BRISE de Dommartin les Cuiseaux qui a été choisi pour conduire cette maîtrise d'œuvre. Quant à la cuisine, elle sera aménagée par l'entreprise BONNET THIRODE de Poligny.

Le maire rappelle que ce projet a bénéficié d'une subvention DETR de 30 % hors aménagement de la cuisine.

In fine le coût pour notre commune après les aides sera de 81 018 €.

Le chantier est programmé pour les mois de septembre et octobre 2018 et la salle des Frères sera à nouveau disponible dès le début du mois de novembre 2018.

Suite aux commissions d'appels d'offres du 10 et 27 juillet 2018, l'analyse des offres et les propositions de l'architecte sont les suivantes :

- Lot 1 réseaux – démolition – sous-dallage : Romain PETIOT Cousance :	6 844,78 €
- Lot 2 plâtrerie – peinture : VUILLERMOT Montmorot :	9 687,46 €
- Lot 3 faux-plafonds : Lucky MEGARD Digna :	5 635,54 €
- Lot 4 Carrelage-faïence : SOLSYSTEM Lons le Saunier :	14 045,67 €
- Lot 5 Menuiseries intérieures bois : AMB Sainte-Croix :	15 000,00 €
- Lot 6 Electricité : SAS JAILLET Cuisia :	19 514,00 €
- Lot 7 Plomberie appareils sanitaires : SARL COURVIL :	5 061,00 €
Montant global HT :	75 788,45 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le choix de la commission d'appels d'offres du 10 et 27 juillet 2018.

Séance levée à 20 h 33
Le Maire - Christian BRETIN

